



## **PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JANVIER 2017**

Lieu : ETA Entranam à Noville-les-bois

Présents, excusés et procurations : voir documents annexés.

Pour l'EWETA : Dominique Nothomb, Sognia Angelozzi.

Alain Burion (présent pour le point 2)

---

### **Ordre du jour**

1. Approbation du PV du CA du 13 décembre 2016
2. Pôle R&D : état d'avancement concernant les indicateurs économiques et financiers
3. Avenir institutionnel du secteur et budget 2017
  - Retour groupe de travail du 10 janvier 2017 sur les quotas
  - Retour rencontre du 23 décembre 2016 au Cabinet du Ministre Prévot
4. Négociations sectorielles : feed back 2015-2016
5. Divers
  - Rendez vous thématiques : invités, agenda, contenu

---

Monsieur Drion préside la réunion. Monsieur Delaveux, souffrant, est excusé. Il est précisé, malgré sa convalescence, qu'il continue à suivre de près les dossiers de la fédération.

Le quorum n'étant pas atteint, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer.

Un PPT (joint en annexe) est présenté en support aux points prévus à l'ordre du jour.

### **1. Approbation du PV du CA du 13 décembre 2016**

Il n'est apporté aucune remarque au PV. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **2. Pôle R&D : état d'avancement concernant les indicateurs économiques et financiers**

Dominique Nothomb précise les objectifs et contexte de ce travail :

Donner un aperçu macro-économique sectoriel de la situation économique et financière des 52 ETA Wallonnes.

Les données utilisées proviennent en grande partie de la BNB. Certaines données sont issues de l'ONSS et de l'AViQ.

90 % des données du secteur ont ainsi pu être récoltées, les 10 % manquants ont été extrapolés.

Ce travail d'analyse met en évidence l'évolution du secteur depuis la crise économique-financière de 2008-2009, plus d'ETA sont en difficulté financière, victimes de pertes de marchés, de délocalisation, d'une concurrence plus forte des prisons par exemple.

Alain Burion présente et commente en détail son travail d'analyse.

Une note explicative accompagnant le PPT fût envoyée aux administrateurs préalablement à la réunion. Un tableau excel de synthèse est remis en séance aux administrateurs (cf annexe au PV - tableau adapté suite aux remarques faites en séance).

Certains administrateurs signalent des correctifs à apporter dans l'imputation des subsides en infrastructure.

Dans une seconde phase de travail, les ratios pourraient être calculés par domaines d'activité développés par les ETA. La valeur ajoutée des activités pourrait être un élément d'étude.

Certains administrateurs pensent qu'il n'est pas nécessaire, pour l'instant, d'investiguer jusqu'à ce niveau de précision. Les données sectorielles analysées sont déjà suffisantes pour mieux nous outiller dans nos démarches de lobbying auprès des pouvoirs publics et autres interlocuteurs.

Ils demandent que l'EWETA soutienne la mission sociale des ETA et se concentre actuellement sur ses missions « politiques » dans la représentation du secteur.

La question de valeur ajoutée des activités dans notre secteur est par ailleurs très complexe. Multiples facteurs peuvent interférer dans les résultats selon le public mis au travail par exemple.

Après une série d'échanges techniques et constructifs avec les administrateurs présents, il est décidé de mandater l'équipe de l'EWETA afin :

- de « tirer » de cette analyse financière, des éléments pouvant servir à nos démarches revendicatives dans les dossiers d'actualité (modification de l'AGW des ETA, revendications syndicales, etc...)
- d'attirer l'attention des ETA, en particulier celles en difficulté, sur leur situation critique.
- de demander aux ETA le souhaitant de comparer leurs ratios avec ceux calculés par l'EWETA.
- de demander aux ETA de mettre à jour leur fiche d'identité sur le moteur de recherche [www.leseta.be](http://www.leseta.be) . Il est important que les activités soient mises à jour tant pour la visibilité vis-à-vis des donneurs d'ordre potentiels, que vis-à-vis des interlocuteurs tels que des fédérations professionnelles avec lesquelles l'EWETA entre en contact.
- d'avoir une cartographie simplifiée des activités des ETA avec le profil des travailleurs généralement occupés dans ces activités.

Le groupe de travail EWETA sur l'avenir institutionnel du secteur qui se réunira le 31 janvier prochain est chargé de faire des propositions pouvant faire avancer le débat sur la question.

Les administrateurs saluent le travail réalisé.

### 3. Avenir institutionnel du secteur et budget 2017 –

Retour GT Quotas du 10 janvier 2017 -

Retour rencontre au Cabinet Prévot le 23 décembre 2016

Au niveau du budget AViQ 2017, nous apprenons ce matin que celui-ci a été adopté par le Gouvernement wallon.

Comme déjà annoncé précédemment, le budget des ETA reste inchangé hormis l'indexation prévue.

L'EWETA avait transmis au groupe de travail quota et avenir institutionnel du secteur, le détail des postes budgétaires. Elle enverra aux administrateurs le détail de ces postes.

- Retour GT Quotas du 10 janvier 2017 et rencontre AViQ le 16 janvier 2017 :

Suite à l'enquête menée par l'EWETA auprès des ETA, nous avons pu avoir une situation d'utilisation des quotas des 4 trimestres 2016. Les 2 premiers trimestres reprennent les données quotas désormais consolidées par l'AViQ, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres correspondent aux données communiquées par les ETA.

La perspective de dépassement pourrait être plus importante en 2016 qu'en 2015. On estime à 540 le dépassement contre 184 en 2015.

Du fait de cette situation déjà pressentie pour 2016, le GT quotas avait suivi l'évolution des simulations sur le quota et plus récemment, des membres du GT quotas ont rencontré Philippe D'Hollander et Anne Cécile Godeau ce 16 janvier. Le but était de vérifier la faisabilité technique des propositions avancées par le GT quotas dans le cadre d'une récupération de subsides par l'AViQ.

Ont été proposés et échangés avec l'AViQ :

Deux options basées sur la solidarité et sur base volontaire :

- Après transfert des emplois possibles en section 3, solidarité entre ETA en dépassement (système appliqué en 2015) avec récupération entre ETA par le biais de convention.

Pour rappel concernant les quotas 2015, deux ETA avaient conclu un accord pour permettre à l'AViQ de récupérer un plus petit subside chez une ETA au lieu de celle normalement désignée. Cette dernière a ensuite remboursé l'autre ETA.

- Après transfert des emplois possibles en section 3, solidarité entre toutes les ETA avec récupération entre ETA y compris celles en non dépassement avec accord entre ETA afin de rembourser les ETA ayant subi une récupération de quotas. Et ce sans incidence sur l'attribution des quotas par l'AViQ.

Une option basée sur la responsabilité de chaque ETA et sur base volontaire :

- Demande individuelle à l'AViQ par chaque ETA de transférer leur quota des sections 1 et 2 vers la section 3. En cas de dépassement restant sur les sections 1 et 2, demande de supprimer la subvention pour ces travailleurs.

Les administrateurs ayant participé à la rencontre avec l'AViQ privilégient cette dernière piste arguant du fait qu'elle est soutenue également par Philippe D'Hollander. Les gestionnaires du service salaires de l'AViQ accepteraient d'opérer ces changements à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 vu qu'il est encore en cours de traitement. Le délai toléré pour introduire ces demandes serait fin janvier-début février.

Une série de considérations sont échangées sur les différentes pistes proposées.

Le conseil d'administration demande :

- de poursuivre l'enquête relancée auprès des ETA la semaine dernière. Le but étant d'affiner les chiffres des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2016. Le 3<sup>ème</sup> trimestre est désormais connu par les ETA.
- de demander aux ETA d'optimiser leur quota par rapport à leur quota théorique.

Dans un second temps, il sera jugé de l'opportunité d'une piste alternative.

- Retour du cabinet Prévot le 23 décembre 2016 :

- Loterie Nationale :

En 2014, le budget de la Loterie a été dépassé d'où le refus signifié à certaines ETA. Le Cabinet Prévot nous a signalé que celles-ci peuvent réintroduire une demande pour 2015 en invoquant qu'elles ont essuyé un refus en 2014.

A partir de 2016 (demandes à introduire en 2017), un nouveau système entrera en vigueur pour tous les secteurs. Pour le secteur des ETA, il se basera sur le subside « entretien » au lieu du subside investissement.

L'enveloppe budgétaire prévue pour notre secteur est d'environ 270.000 €.

- Subvention investissement complémentaire de 400.000 €

Il faut attendre courant 1<sup>er</sup> T 2017 pour avoir confirmation du Cabinet et de l'AViQ pour cet élargissement de budget de 400.000 euros.

- Prison

L'EWETA a multiplié les contacts ces derniers temps avec la régie du travail pénitentiaire et avec le Cabinet Prévot.

La piste possible serait d'organiser une collaboration de type sous-traitance des ETA avec les prisons.

Les services juridiques de l'AViQ et du Cabinet du Ministre examinent la faisabilité d'une convention dans ce sens.

Le conseil d'administration précise que ce dossier n'est pas le plus prioritaire actuellement.

- Arrêté d'agrément et de subventionnement des ETA

L'AViQ (Philippe D'Hollander) prépare une révision de certains points de l'Arrêté (notamment la grille de perte de rendement, réduire la subvention du dispositif maintien et multiplier les places disponibles, etc... ). Nous ne pouvons pas encore avoir connaissance du texte de modification proposé.

L'EWETA a obtenu la confirmation écrite du Cabinet qu'elle sera consultée dès qu'il aura lui-même connaissance de ces propositions.

- Accord Non Marchand

Les organisations syndicales veulent négocier un nouvel accord, elles interpellent régulièrement le Cabinet dans ce sens.

Le Cabinet Prévot nous a informé qu'il n'y a pas de budget pour un nouvel accord. Les syndicats misent sur les marges du Tax shift.

L'EWETA reste en veille sur ce dossier avec l'UNIPSO, représentant des employeurs.

#### **4. Négociations sectorielles : feed back 2015-2016**

Il est demandé aux administrateurs leurs sentiments sur le déroulement des négociations 2015-2016.

Maxime Goffinet estime que l'expérience ne fût pas si désastreuse. Le secteur n'a pas subi de grèves, ni de problèmes majeurs alors que les organisations syndicales n'ont rien obtenu comme avancées sectorielles.

Nathalie Claes ne partage pas le même avis, elle a eu des effets négatifs de cet échec des négociations sectorielles. Les permanents sont très virulents, elle a subi une grève et plus de participation de ses délégués aux manifestations syndicales externes organisées. Elle a reçu également un cahier de revendications locales 2016 très fourni.

Eric Simonis précise que son implantation de Bassenge a connu pour la première fois un piquet de grève du fait de l'échec des négociations sectorielles.

Maxime Goffinet estime que nous n'avons pas eu beaucoup de chance sur la petite flexibilité du fait de la loi Peeters sortie entretemps.

Eric Chardon pense que l'échec des négociations est aussi à imputer en partie au Président de la SCP et à la mésentente sur le banc syndical entre la CSC et la FGTB. Il estime également que notre banc a défendu des principes (dépôt d'un cahier de revendications patronales) plus que des idées réalistes et convenant à toutes les ETA.

Selon Emmanuel Gailly notre revendication était bonne mais est mal tombée avec la loi Peeters.

Pour Walter Afano, il faut présenter des demandes plausibles et porteuses pour toutes les ETA. Il estime que lors de nos CA, quelques directeurs ont pris en otage la SCP avec leur demande.

Jean Marc Dieu estime qu'on doit réaffirmer le rôle de l'EWETA dans les négociations en SCP. Selon lui, l'EWETA n'avait pas assez de marge de manœuvre pour négocier. Ceci a pu braquer les organisations syndicales.

Dany Drion est partisan de ne pas attendre le cahier de revendications des organisations syndicales pour déposer le nôtre. Il propose de rencontrer le banc syndical avec l'EWETA.

Les deux derniers intervenants estiment qu'il ne faut pas saucissonner les négociations paritaires et les négociations politiques. Les préoccupations d'avenir du secteur et la mauvaise santé de nos ETA doivent être prises également en compte dans les futures négociations.

Bernard Van Sandwijk pense qu'il faut rétablir la confiance des organisations syndicales et sortir du conflit. Il faut également se baser sur les données économiques que nous avons pour contrer certaines idées préconçues du banc syndical.

Un tour de table s'ensuit sur la situation des négociations locales :

Entra : accord conclu

JDC : accord conclu notamment sur la petite flexibilité

Village 1 : en cours

ETA 85 : n' a pas été interpellé

L'Atelier : a été interpellé mais pas encore de rencontre

Aux questions : Qui veut que l'on propose en premier un cahier de revendications ? Le GT Avenir du secteur doit-il préparer ce point ? Il est répondu que le point sur la préparation des négociations sectorielles doit être validé par le CA du 21 mars 2017.

Le GT du 31 janvier doit se concentrer sur les questions plus politiques d'avenir du secteur.

Est évoqué la question de la classification de fonctions du personnel de production et des formations à mettre en place. Le conseil d'administration demande d'y apporter une suite positive et demande de confirmer ce message au banc syndical. A défaut de prise en charge de la formation par l'AViQ, l'EWETA prendra, elle-même, les coûts à sa charge. En tant que trésorier, Eric Chardon valide ce point et précise que cette dépense a été budgétisée dans les dépenses de l'EWETA.

## 5. Divers

Dominique pose la question des rendez vous thématiques à organiser au cours de nos réunions de CA ou d'AG.

Les administrateurs proposent d'inviter en priorité le Ministre Prévot. Le Ministre Marcourt, la Ministre Tillieux, Alice Baudine ainsi que l'UWE seraient également à inviter.

On suggère 4 réunions thématiques par an et de prévoir 2 h maximum avec chaque invité vu leur emploi du temps chargé.

En terme de contenu, il faut prévoir une présentation de notre secteur inspiré de l'étude économique réalisée. Et d'inviter en sus des personnes citées ci-dessus, par ex, des experts universitaires (ex le professeur Defourny), un intervenant-conférencier, les portes paroles syndicaux de notre SCP.

Ces différents invités pourraient donner leur éclairage sur notre analyse économique.

Le secrétariat fera des propositions de rencontres thématiques.

Le président remercie l'assemblée.

Fait à Couillet, le 17 janvier 2017

Dany Drion,  
Vice Président.